

**Report to
Rapport au:**

**Council
Conseil**

4 November 2020 / 4 novembre 2020

**Submitted on November 4, 2020
Soumis le 4 novembre 2020**

**Submitted by
Soumis par:**

**Isabelle Jasmin, Deputy City Treasurer, Corporate Finance, Finance Services
Department / Trésorière municipale adjoint, Finances municipales, Direction
générale des services des finances**

Contact Person

Personne ressource:

**Suzanne Schnob, Program Manager, Planning and Budgeting, Corporate Finance,
Finance Services Department / Gestionnaire de Programme, Planification et
Budgétisation, Finances municipales, Direction générale des services des
finances**

613-580-2424, ext. / poste 13788, Suzanne.Schnob@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2020-FSD-FIN-0023

SUBJECT: 2021 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

**OBJET: BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET
D'IMMOBILISATIONS DE 2021**

REPORT RECOMMENDATIONS

- 1. That City Council receive and table the Draft 2021 Operating and Capital Budgets at its meeting of November 4, 2020 for subsequent consideration by Council sitting in Committee of the Whole to be held December 9, 2020.**

- 2. That City Council refer the relevant portions of the 2021 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council, IT Sub-Committee and the Transit Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held December 9, 2020.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

- 1. Que le Conseil municipal reçoive et dépose les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 à sa réunion du 4 novembre 2020 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 9 décembre 2020.**
- 2. Que le Conseil municipal transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 à chaque comité permanent du Conseil, au Sous-comité de la technologie de l'information et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 9 décembre 2020.**

EXECUTIVE SUMMARY

This report provides a high-level summary and overview of the Draft 2021 Tax and Rate Supported Operating and Capital Budgets, tabled at City Council on November 4, 2020. This report summarizes these budgets at the highest level, while the budget books for each Standing Committee provide detailed changes in each service area.

The 2021 Draft Operating and Capital Budget adheres to Council's direction of setting an overall municipal tax increase at 3 per cent, and that the rate-supported budget be set in accordance with the approved 2017 Long Range Financial Plan (LRFP) V – Water, Wastewater and Stormwater supported programs.

The 2021 Draft Budget demonstrates a continued commitment to important investments in physical and social infrastructure, keeping residents safe and secure, supporting affordable living and housing, enhancing prosperity and fostering widespread economic growth and development, protecting the environment, and quality of life in communities across Ottawa. The 2021 Draft Budget is an affordable approach for responsible growth, mobility and housing, and ensures a balance of affordability and fiscal responsibility while maintaining a prudent approach to long-term financial stability. Consistent with this prudent approach, the budget includes the COVID-19 related budget pressures expected in 2021. These budget pressures are shown separately within each service area, due to the one-time nature of these costs. We have also

assumed that both the Province of Ontario and the Government of Canada, having much broader fiscal capacity, will continue to support municipalities in offsetting these extraordinary one time costs.

After the 2021 Draft Budget is tabled on November 4, 2020, the next phase of consultation begins with public delegations at Standing Committee, Transit Commission and Board budget meetings. The draft budget will be available online and reference copies of the budgets will be available in the City's libraries and client service centres.

Council will consider the final 2021 Draft Budget, sitting as Committee of the Whole, on December 9, 2020.

RESUMÉ

Le présent rapport est un sommaire général et un survol des budgets de fonctionnement et d'immobilisations provisoires de 2021 financés par les taxes et les redevances et déposés au Conseil municipal le 4 novembre 2020. Il résume globalement ces budgets, tandis que les documents budgétaires de chaque comité permanent fournissent des détails sur les changements dans chacun des secteurs.

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 est conforme à la directive du Conseil de fixer à 3 % l'augmentation globale de la taxe municipale et à celle d'établir le budget financé par les redevances en fonction du Plan financier à long terme V – Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les tarifs (approuvé en 2017).

Le budget provisoire de 2021 démontre un engagement ferme à investir substantiellement dans l'infrastructure physique et sociale de la Ville, dans la sécurité des résidents, dans des conditions de vie et de logement abordables, dans l'accroissement de la prospérité, dans le développement et la croissance économique généralisés, dans la protection de l'environnement et dans la qualité de vie de la population d'Ottawa. Il constitue une approche abordable pour la croissance responsable, la mobilité et le logement et concilie l'abordabilité des services et la responsabilité financière, tout en maintenant une approche prudente au chapitre de la stabilité financière à long terme. En vertu de cette stratégie, le budget tient compte des contraintes budgétaires prévues en 2021 en raison de la COVID-19. Ces pressions budgétaires sont indiquées séparément pour chaque secteur d'activité, étant donné la non-récurrence de ces coûts. Nous avons également présumé que la province de l'Ontario et le gouvernement du Canada, ayant une capacité fiscale beaucoup plus

importante, continueront à aider les municipalités à compenser ces coûts ponctuels extraordinaires.

Une fois le budget provisoire de 2021 déposé le 4 novembre prochain, la prochaine phase de consultation commencera par des délégations du public aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils d'administration et de la Commission du transport en commun. Le budget provisoire sera affiché en ligne et l'on pourra s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques de la Ville et les centres du service à la clientèle.

Le Conseil municipal examinera le budget provisoire une dernière fois avant son adoption le 9 décembre 2020, en comité plénier.

CONTEXTE

Le 5 décembre 2018, le Conseil a approuvé le processus budgétaire de ce mandat du Conseil dans le cadre de l'adoption du Rapport de l'examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2018-2022 ([ACS2018-CCS-GEN-0028](#)). Le processus adopté pour l'établissement des budgets financés par les taxes et les redevances pour le mandat de 2018-2022 du Conseil reflète largement celui approuvé par le Conseil précédent.

Le 14 octobre 2020, les lignes directrices suivantes ont été approuvées par le Conseil dans le cadre de l'adoption du rapport intitulé Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget de 2021 ([ACS2020-FSD-FIN-0022](#)) :

- a. Que l'augmentation générale de l'impôt foncier ne dépasse pas 3 % et soit ventilée comme suit :
 - Que l'augmentation des taxes à l'échelle de la Ville ne dépasse pas 2,5 % en 2021, ce qui comprend le financement attribué à la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et à Santé publique Ottawa (SPO), et que le Conseil municipal demande aux conseils de la BPO et de SPO d'élaborer leurs budgets préliminaires en fonction de leur part calculée au prorata de cette hausse.
 - Que la taxe pour le Service de police d'Ottawa soit augmentée de 3 % au maximum et que le Conseil municipal demande à la Commission des services policiers d'élaborer son budget préliminaire en fonction de cette hausse.

- Que la portion destinée au transport en commun soit augmentée de 4,6 %, ce qui comprend une contribution de 5 millions de dollars au fonds d'immobilisation, en remplacement de l'annulation de la hausse de la taxe provinciale sur l'essence.
- b. Que les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés (croissance de l'évaluation foncière) soient estimées à 1,5 % de leur imposition actuelle en 2021 et que le Conseil municipal demande à la Commission des services policiers, à la Commission du transport en commun et aux conseils de la BPO et de SPO d'élaborer leurs budgets préliminaires dans les limites de cette attribution.
- c. Que tous les frais aux usagers et toutes les redevances de la Ville augmentent conformément à l'orientation présentée dans le Cadre financier ou le Plan financier à long terme V, y compris le recouvrement graduel des coûts engendrés par la COVID-19.
- d. Que les frais de collecte des déchets soient augmentés conformément au rapport « Renouvellement des contrats de collecte des déchets solides en bordure de rue », qui a été approuvé, afin de tenir compte des investissements en immobilisations que ce service exige en vertu du plan quadriennal des dépenses en immobilisations.
- e. Que le budget d'immobilisations 2021 soit élaboré conformément aux orientations présentées dans l'Étude préliminaire sur les redevances d'aménagement de 2019, le Plan financier à long terme V et le Cadre financier.
- f. Que le budget préliminaire de 2021 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V – programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales financés par les redevances, approuvé en 2017.

Les budgets préliminaires de 2021 déposés au Conseil le 4 novembre 2020 sont présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun. Ils sont constitués des documents suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité des finances et du développement économique
- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité des services communautaires et de protection
- Comité des transports

- Comité de l'urbanisme
- Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets
- Comité de vérification
- Sous-comité de la technologie de l'information

Conseils et la Commission du transport

- Commission de services policiers d'Ottawa
- Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation
- Commission de prévention du crime d'Ottawa
- Commission du transport en commun

Ce rapport fournit les grandes lignes de tous les budgets préliminaires soumis au Conseil. Les résumés des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations 2021 de tous les comités permanents et conseils, et de la Commission du transport en commun sont annexés au présent rapport au titre de documents 1 et 2.

ANALYSE

Survol du budget préliminaire 2021

SERVICES FINANCÉS PAR LES TAXES

Le budget préliminaire de 2021 déposé au Conseil le 4 novembre 2020 atteint l'objectif du Conseil de majorer globalement de 3 % les taxes foncières municipales.

Le Conseil a également approuvé une directive budgétaire selon laquelle tous les conseils locaux ainsi que la Commission de transport en commun recevront leur part du budget calculée au prorata de l'augmentation des recettes de l'impôt foncier découlant de la hausse estimée de la croissance de l'évaluation. Le Conseil a demandé aux conseils et à la Commission de transport en commun de préparer leurs budgets préliminaires de 2021 en respectant leurs allocations annuelles.

Les budgets déposés le 4 novembre 2020 respectent les recommandations formulées dans le rapport intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2021 » ([ACS2020-FSD-FIN-0022](#)), à une exception près. Les pressions sur le budget de base de Santé publique Ottawa ont

dépassé l'allocation prévue de 2,5 % plus la croissance de 1,5 % par tranche de 240 000 \$, d'où la modification de l'objectif fiscal municipal pour SPO. Ce montant est minime et n'aura pas de répercussions sur l'augmentation générale des taxes de 3 %, qui varie de 0,02 % à l'échelle de la Ville et fait passer l'objectif fiscal de SPO à 3,6 % par rapport à l'orientation du Conseil préconisant 2,5 %. Afin de maintenir les services de base existants et de tenir compte des rajustements potentiels du coût de la vie, de la hausse des salaires, de la bonification des avantages sociaux, de l'augmentation des coûts des installations liés à l'inflation pour la rémunération, les frais d'électricité, les contrats de sécurité et d'entretien en 2021, SPO a besoin de 240 000 dollars de plus pour ne pas avoir à équilibrer le budget de base en réduisant certains programmes.

Prévisions globales pour le budget de fonctionnement/imposition prévue

Les budgets préliminaires de 2021 comprennent 78,1 millions de dollars de recettes fiscales nettes additionnelles. Ces recettes proviennent de la majoration globale de 3 % des taxes foncières municipales, ce qui comprend tous les services municipaux, les services policiers et les services de transport en commun financés par les taxes. Le tableau 1 illustre l'incidence estimée de cette hausse pour les maisons en zone rurale et urbaine et les propriétés commerciales dont la valeur d'évaluation se situe dans la moyenne.

Tableau 1 — Incidence sur la facture d'impôt foncier (en dollars)

	Maison - zone urbaine	Maison - zone rurale	Propriété commerciale
	Évaluation moyenne 415 000 \$	Évaluation moyenne 415 000 \$	Évaluation moyenne 460 000 \$
Imposition en 2020	3 842 \$	3 161 \$	7 692 \$
Hausse en 2021			
À l'échelle de la Ville	63 \$	60 \$	126 \$
Police	19 \$	19 \$	38 \$
Transport en commun	33 \$	9 \$	67 \$
Variation en \$	115 \$	88 \$	231 \$
Variation en %	3,0 %	2,8 %	3,0 %

Ces hausses estimées sont fondées sur les exigences de financement et le budget préliminaire actuels. Les augmentations réelles de la facture d'impôt foncier dépendront du budget adopté par le Conseil, des données d'évaluation de la Société d'évaluation

foncière des municipalités (SEFM) et de toute modification apportée à la politique fiscale adoptée par le Conseil avant de déterminer les taux d'imposition.

Postes équivalents à temps plein

Les budgets préliminaires qui ont été déposés tiennent compte du nombre de postes équivalents à temps plein (ETP) requis pour fournir les services municipaux. Le budget de 2021 comprend l'estimation des besoins en ressources temporaires dans toutes les zones susceptibles d'être encore affectées par les règles de distanciation physique. Conformément à notre approche prudente, le budget 2021 ne prévoit la création d'aucun nouveau poste équivalent à temps plein permanent, sauf pour les services de paramédics et de police. Le budget prévoit des fonds pour l'embauche d'employés temporaires afin de combler les besoins en dotation imputables à la COVID-19, aux initiatives ponctuelles ou à la croissance. En 2021, tous services confondus (y compris les services financés par les redevances), au total, 15 629,31 postes équivalents à temps plein sont requis pour fournir les services municipaux et les services reliés aux conseils et aux commissions. Il s'agit d'une augmentation nette de 21 postes équivalents à temps plein par rapport à 2020. Le tableau 2 ci-après présente le nombre de postes ETP demandés dans le budget 2021.

Tableau 2 : Postes ETP demandés

	Postes ETP demandés -Budget 2021
Direction générale	
Direction générale des services des finances	0
Services sociaux et communautaires	-7
Services d'urgence et de protection	14
Direction générale des loisirs, de la culture et des installations	0
Service des travaux publics et de l'environnement	0
Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique	0
Services de transport	-15
Direction générale des services novateurs pour la clientèle	0
Bibliothèque publique d'Ottawa	-1
Service de police d'Ottawa	30
Santé publique d'Ottawa	0
Total	21

Les demandes de postes ETP inscrites dans le budget de 2021 sont reliées à la croissance des services de première ligne. Cette hausse entraîne l'embauche de 14 nouveaux paramédics, dont les coûts sont financés à 50 % par la province, et de 30 agents pour la prestation de services accrue. Le nombre de postes ETP diminue dans le transport en commun compte tenu des gains d'efficacité du programme de remise à neuf des autobus; dans les services de garde d'enfants en raison d'économies et de l'adoption du programme de partage des frais administratifs municipaux à parts égales imposé par la province; dans les services de bibliothèque grâce à l'élimination des frais pour retard et à l'effort correspondant sur le plan des transactions.

Budget financé par les taxes de 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement financées par les taxes prévues en 2021 s'élèvent à 3,52 milliards de dollars, une hausse de 156,7 millions de dollars par rapport à 2020. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (53 %), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (5 %), les subventions fédérales et provinciales (24 %), les droits et les frais de service (13 %) et d'autres sources de revenus (5 %).

Le sommaire des besoins budgétaires de 2021, présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun, est reproduit dans le Document 1. Le tableau 3 ci-après indique les variations au chapitre des dépenses prévues au budget de 2021 et leurs sources de financement. Une nouvelle catégorie a été créée pour le budget de 2021 afin de souligner les pressions que la COVID-19 a engendrées et qui devraient demeurer tant que la pandémie perdurera. Ces contraintes sont jugées ponctuelles; toute modification réglementaire durable sera examinée dans l'établissement des budgets futurs. Toutes les pressions occasionnées par la COVID-19 mentionnées dans le budget de 2021 devraient être compensées par un financement supplémentaire des gouvernements en 2021. Si ce financement ne se concrétise pas, les mesures d'atténuation financière mises en place en 2020 peuvent contribuer à atténuer ces contraintes.

Fonds disponibles

Croissance de l'évaluation foncière et hausses de taxes : 78,9 millions de dollars

Les taxes perçues de nouveaux projets d'aménagement devraient augmenter de 1,5 % en 2021, ce qui générera 26,2 millions de recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de la majoration globale proposée de 3 % des taxes foncières sont de l'ordre de 52,7 millions de dollars.

HAUSSE DES FRAIS AUX USAGERS ET DES RECETTES/PROGRAMME PROVINCIAL À FRAIS PARTAGÉS : 17,7 MILLIONS DE DOLLARS

Les hausses des frais des usagers prévues dans le budget préliminaire correspondent aux coûts additionnels pour offrir les services conformément au Cadre financier approuvé par le Conseil. Les recettes provenant de toutes les autres sources sont examinées annuellement afin de déterminer si des rajustements sont nécessaires. Les frais aux usagers et les rajustements de recettes pris ensemble devraient générer 16,4 millions de dollars.

Les hausses annuelles des frais aux usagers dans toutes les directions générales sont incluses dans ce montant, de même que la hausse des frais de collecte des déchets solides pour les résidences unifamiliales et les immeubles à logements multiples, conformément aux nouveaux contrats de collecte des ordures et au plan quadriennal des dépenses décrivant l'augmentation des besoins de ce service en immobilisations à combler. Une surtaxe temporaire de 1,95 % liée à la COVID-19 a été ajoutée aux frais d'utilisation des programmes de loisirs afin de recouvrer les coûts additionnels de la prestation de ces services durant la pandémie. Cette surtaxe sera incluse dans les frais tant que les règles de distanciation physique resteront en place.

Les recettes de 6 millions de dollars provenant des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) et l'augmentation de 1,8 million de dollars engendrée par l'installation de 10 caméras supplémentaires aux feux rouges sont inscrites au budget; de ce montant, 1,2 million de dollars seront transférés aux Services de police.

Le budget de 2020 prévoyait une hausse de 2,5 % des tarifs de transport en commun. Conformément à la motion approuvée par le Conseil en février 2020, le Conseil a délégué au directeur municipal, en consultation avec le directeur général de la Direction générale des transports, le pouvoir de déterminer la date d'entrée en vigueur des modifications des tarifs de 2020 une fois que le service de la Ligne 1 de l'O-Train aura été amélioré à la satisfaction de la Ville. L'évaluation du rendement du réseau n'est pas

terminée et, par conséquent, les tarifs de 2020 devraient rester gelés jusqu'à la fin de l'année; ils devront être financés par d'autres sources. Pour conserver les recettes tirées de l'augmentation des tarifs et éliminer l'effet cumulatif annuel du gel des tarifs en 2020, le personnel prévoit une contribution unique du fonds de réserve dans le budget de 2021 tout en cherchant une source de financement permanente pour 2021. La hausse de 2,5 % des tarifs du transport en commun, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier en 2021, est fondée sur les tarifs de 2019. L'augmentation des tarifs payés par les usagers du transport en commun et des recettes des Services de transport en commun totalise 5,8 millions de dollars et n'inclut pas les rajustements de la croissance des services imputables à une baisse de l'achalandage anticipée en 2021. Cette majoration des tarifs représente une hausse de moins de 10 cents par jour sur le laissez-passer mensuel pour adulte.

Conformément aux directives du Conseil en 2020, le taux quotidien des droits pour permis de terrasse restera à zéro dollar en 2021 compte tenu des répercussions probables de la COVID-19 sur les commerces. L'incidence financière de cette mesure est incluse dans les contraintes globales de la COVID-19.

Une augmentation des programmes provinciaux et fédéraux à frais partagés de 1,3 million de dollars est prévue pour les services paramédicaux, de santé et de police.

Contraintes de financement

RAJUSTEMENTS DE BASE : -2,3 MILLIONS DE DOLLARS

Les rajustements de base du budget des directions générales de la Ville comprennent un ajout de 3,8 millions de dollars pour les coûts du transport en commun destinés à améliorer la fiabilité du service. Ces derniers sont compensés par une baisse de 2,6 millions de dollars des frais de la carte Presto en raison du faible achalandage; une réduction de 1,5 million de dollars de la facture d'énergie attribuable à la conversion aux DEL; une augmentation de 0,6 million de dollars d'un contrat lié aux installations; 5,4 millions de dollars pour l'augmentation des assurances; et 5,0 millions tirés de la conversion d'allocations ponctuelles provenant du budget de 2020.

MAINTIEN DES SERVICES : 79,2 MILLIONS DE DOLLARS

Des coûts d'indexation de 2,9 millions associés au financement de projets d'immobilisation, et une augmentation en raison de l'inflation de 16,8 millions de dollars reliée à la hausse du prix du carburant, des services achetés, des contrats et des programmes régis par la loi provinciale sont inclus dans le budget. En outre, les

hausse de la rémunération et des avantages sociaux découlant du règlement des conventions collectives et des modifications législatives apportées au Régime de pension du Canada exigent un montant de 47,5 millions de dollars en 2021. Une somme de 1,245 million de dollars est incluse dans les frais d'exploitation des dispositifs automatisés de contrôle de la vitesse en 2021 et une contribution ponctuelle de 4 millions de dollars pour le programme des infrastructures des mesures de contrôle de la vitesse et de sécurité routière. La contribution de la collecte des déchets solides au fonds d'immobilisations augmente de 1,75 million de dollars afin de combler les besoins en immobilisations croissants de ce service. Le budget du Service de transport en commun comprend également une hausse de 5 millions de dollars de la contribution au fonds d'immobilisations en remplacement de l'annulation de la hausse de taxe provinciale sur l'essence. Il inclut aussi 420 000 dollars de plus pour les subventions de l'EquiPass et du laissez-passer communautaire, dont 235 000 dollars pour l'augmentation de 2,5 % des tarifs et 185 000 dollars pour le gel de ces tarifs au niveau de 2019.

BESOINS POUR LA CROISSANCE : 22,4 MILLIONS DE DOLLARS

Le coût de la croissance prévoit l'ajout de dix brigadiers; dix nouveaux dispositifs photographiques de surveillance aux feux rouges sont aussi inclus dans le budget. Il prévoit également 1,5 million de dollars pour l'achat de nouveaux produits de marquage routier et 1,25 million de dollars pour l'embauche de quatorze nouveaux paramédics afin de répondre au volume d'appels plus élevé.

En élaborant des plans pour les imprévus budgétaires, le Service de transport en commun a exclu l'accroissement des heures de service compte tenu de la réduction continue de l'achalandage qu'il anticipe en 2021. Le Service de police d'Ottawa demande une somme additionnelle de 5,8 millions de dollars pour l'embauche de trente policiers et l'annualisation des nouveaux employés embauchés en 2020. La Ville augmentera également de 6 millions de dollars ses contributions au fonds de réserve général pour immobilisations, comme indiqué dans le Plan financier à long terme.

INITIATIVES/GAINS EN EFFICACITÉ DES SERVICES : -2,7 MILLIONS DE DOLLARS

Les gains en efficacité du Service de police proviennent de l'intégration des fonctions de soutien administratif et de l'optimisation des procédures opérationnelles. La Ville maintiendra la suspension de l'embauche et du gel des dépenses discrétionnaires en 2021, y inclut une réduction du coût des programmes, ce qui pourrait réduire ses dépenses de 27.3 millions de dollars.

CONTRAINTES ENGENDRÉES PAR LA COVID-19 : 153,5 MILLIONS DE DOLLARS

Le budget tient compte des contraintes budgétaires liées à la COVID-19 anticipées en 2021. Ces pressions budgétaires sont indiquées séparément pour chaque secteur d'activité, étant donné la non-réurrence de ces coûts. Nous avons également présumé que le financement octroyé par les instances gouvernementales supérieures viendrait compenser ces coûts. Si ce financement ne se concrétise pas, la Ville a conçu et mis en œuvre des stratégies d'atténuation financière en 2020 pour alléger ces contraintes, mais elle devra peut-être les compléter par de nouvelles mesures d'atténuation opérationnelles et financières, y compris des réductions des services et le report des dépenses d'immobilisations. Elle maintiendra la suspension de l'embauche et des dépenses discrétionnaires en 2021 pour aider à diminuer les dépenses et à assouplir ces contraintes. Le personnel a procédé à un examen rigoureux des mesures d'atténuation financière et s'est servi de celles qui n'avaient aucune incidence sur les services de première ligne pour absorber les pressions budgétaires de base et compenser les contraintes liées à la croissance et certains coûts associés à la COVID-19. La Ville a élaboré ces stratégies de réduction budgétaire en parallèle au processus d'établissement du budget, au cas où elle en aurait besoin. Elle les mettra en œuvre et les soumettra, s'il y a lieu, à l'examen du Conseil, si le financement octroyé par les instances gouvernementales supérieures ne compense pas complètement les contraintes budgétaires de 2021 liées à la COVID-19. Ces nouvelles mesures d'atténuation se répercuteront sur les fonds de réserve, les projets d'immobilisations et les niveaux de service.

Si elle obtient le financement des instances gouvernementales supérieures, la Ville disposera alors d'une certaine marge de manœuvre pour remettre ces fonds dans l'enveloppe des immobilisations. Les contraintes engendrées par la COVID-19 devraient atteindre 56,6 millions de dollars pour les services municipaux, 22,5 millions de dollars pour SPO, 1,6 million de dollars pour le Service de police et 72,8 millions de dollars pour le transport en commun. Nous présumons que, pour SPO, les contraintes engendrées par la COVID-19 seront entièrement financées par la province et que celles du transport en commun seront financées jusqu'à la fin mars 2021. Le Service transport en commun possède un financement de sûreté qui provient des projets d'immobilisations reportés, mais ne suffit pas à combler le déficit global prévu. S'il ne reçoit pas de financement public, le Service de transport en commun devra prendre d'autres mesures d'ici la fin de l'année 2021. Il s'est d'ailleurs attelé à la tâche advenant que celles-ci s'avèrent nécessaires.

Budget d'immobilisations préliminaire de 2021 et prévisions d'immobilisations 2022-2024

Les besoins liés au programme d'immobilisations de 2021 et aux prévisions d'immobilisations de 2022 à 2024 sont fondés sur le Plan directeur du transport, le Plan directeur de l'infrastructure, l'étude préliminaire actualisée sur les redevances d'aménagement de 2019 et le Plan financier à long terme V de 2017 pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au Plan financier à long terme V et au Cadre financier. La hausse ponctuelle de 58 millions de dollars des recettes provenant de la taxe sur l'essence fédérale perçue en 2019 vise à combler l'écart en matière de renouvellement des infrastructures : routes, ponts et modes de transport actif. Sur ces 58 millions de dollars, un montant de 20 millions de dollars a été affecté au budget d'immobilisations de 2020, un autre de 19 millions de dollars est inclus dans le budget préliminaire de 2021 et le solde de 19 millions de dollars sera affecté au budget d'immobilisations de 2022. La Ville continuera d'augmenter sa contribution au fonds d'immobilisations afin d'en rapprocher le niveau de financement du niveau nécessaire pour maintenir ses actifs « en bon état », comme indiqué dans le Plan financier à long terme V.

Dettes et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations par des fonds de réserve financés à même les taxes, des redevances d'aménagement sur la partie liée à la croissance des projets admissibles et des subventions fédérales et provinciales.

Les lignes directrices du Cadre financier approuvées par le Conseil relativement à la dette sont les suivantes :

- le service de la dette ne doit pas excéder un quart de 1 % de la taxe foncière s'il ne s'agit pas d'un projet ancien;
- s'il s'agit d'un projet ancien, le service de la dette peut excéder ce pourcentage;
- le capital et les intérêts de la dette soutenue par les taxes ne doivent pas excéder 7,5 % des recettes municipales.

Le programme d'immobilisations élaboré et présenté au Conseil respecte ces principes.

Budget d'immobilisations préliminaire financé par les taxes de 2021

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets d'infrastructure financés par les taxes en 2021 est de 562,7 millions de dollars. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les taxes et les plans préliminaires d'immobilisations de la Commission de services policiers et du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique. Les projets d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés à même les redevances pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement et le service de la dette, sont présentés plus loin dans ce rapport. L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les projets financés par les taxes et les redevances en 2021 est de 780,7 millions de dollars.

Le financement du programme de travaux intégrés provient de sources soit financées par les taxes (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les taxes), soit financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les égouts et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comportent des composantes financées par les taxes ou par les redevances, ils sont inclus dans le livret budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif. Le tableau 4 ci-après présente le volet financé par les taxes du programme de travaux intégrés.

Tableau 4 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les taxes - 2021 (en milliers de dollars)

Demandes en 2021	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	316 765 \$	163 153 \$	82 779 \$	562 697 \$
Exigences de financement				
Recettes	571 \$	7 772 \$	550 \$	8 893 \$
Réserves	241 165 \$	39 828 \$	60 229 \$	341 322 \$
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	0 \$	99 096 \$	0 \$	99 096 \$
Financement par emprunt	75 029 \$	16 457 \$	22 000 \$	113 486 \$

Demandes en 2021	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Total	316 765 \$	163 153 \$	82 779 \$	562 697 \$

Budget de fonctionnement préliminaire financé par les redevances de 2021

SERVICE FINANCÉS PAR LES TAXES

Le budget de fonctionnement préliminaire de 2021 financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Le budget provisoire financé par les redevances de 2021, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été élaboré en tenant compte des augmentations des recettes adoptées par le Conseil : 3 % pour l'eau, 4 % pour les eaux usées et 12 % pour les eaux pluviales, soit une hausse globale moyenne des recettes de 4,8 % pour les services financés par les redevances. L'augmentation globale des recettes est attribuable en partie aux revenus additionnels provenant de nouveaux comptes, ce qui réduit la hausse imposée aux utilisateurs actuels des réseaux. Par conséquent, cela se traduira par une hausse moyenne de la facture de 4,5 %. Les redevances moyennes d'eau augmenteront de 37 dollars par an, soit 3,08 dollars par mois.

En vertu du nouveau barème de redevances entré en vigueur en 2019, 20 % des recettes proviennent de frais fixes établis en fonction de la grosseur des compteurs d'eau et l'autre 80 %, de la consommation prévue. Les projections de revenus pour 2021 se fondent sur des projections de consommation d'eau de 81,4 millions de mètres cubes. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur de service et le type de service.

Les redevances, les frais de service et l'augmentation des nouveaux comptes financent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et permettent de financer des travaux d'immobilisations ou de rembourser le service de la dette pour les travaux d'immobilisations.

L'incidence des nouveaux tarifs sur un ménage dont la consommation moyenne est de 180 mètres cubes d'eau par an est illustrée dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Incidence sur la facture annuelle (en dollars)

	Secteur urbain, raccordé			Secteur rural, non raccordé		
Secteur	2020	2021	Variation en %	2020	2021	Variation en %
Eau	360 \$	371 \$	2,9 %	0 \$	0 \$	0,0 %
Eaux usées	319 \$	332 \$	3,8 %	0 \$	0 \$	0,0 %
Eaux pluviales	141 \$	155 \$	10,1 %	70 \$	77 \$	10,1 %
Total	820 \$	857 \$	4,5 %	70 \$	77 \$	10,1 %
Variation en \$		37 \$			7 \$	

Les variations des prévisions du budget de 2021 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (en millions de dollars)

	Eau	Eaux usées	Eaux pluviales	Total
Fonds disponibles :				
Augmentation de tarif/frais d'utilisation	5,2 \$	5,8 \$	6,6 \$	17,6 \$
Contraintes de financement :				
Maintien des services	4,4 \$	3,0 \$	1,3 \$	8,7 \$
Croissance	0,2 \$	0,2 \$	0,0 \$	0,4 \$
Contributions aux immobilisations	0,6 \$	2,6 \$	5,3 \$	8,5 \$
Total	5,2 \$	5,8 \$	6,6 \$	17,6 \$

Fonds disponibles

En fonction des niveaux de consommation en 2021 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2021 générera des recettes additionnelles de 17,6 millions de dollars, soit 5,2 millions de dollars pour l'eau,

5,8 millions de dollars pour les eaux usées et 6,6 millions de dollars pour les eaux pluviales.

Contraintes de financement

MAINTIEN DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EXISTANTS : 8,7 MILLIONS DE DOLLARS

L'augmentation découle principalement du règlement anticipé des conventions collectives, de la hausse des salaires et de celle du coût des avantages sociaux.

CROISSANCE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES : 0,4 MILLION DE DOLLARS

Cette augmentation découle essentiellement de la bonification du financement de base afin de gérer la croissance du réseau conformément au Plan financier à long terme V.

CONTRIBUTIONS AUX IMMOBILISATIONS : 8,5 MILLIONS DE DOLLARS

L'augmentation globale de la contribution au fonds d'immobilisations de 8,5 millions de dollars est nécessaire à cause du coût élevé des infrastructures requises pour fournir les services financés à même les redevances dont la durée s'étend sur plusieurs générations.

Programme d'immobilisations pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales de 2021

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée en 2021 est de 218 millions de dollars. Ce montant comprend le volet du programme intégré de réfection de la chaussée, des conduites d'eau et des égouts financé par les redevances. Une liste des travaux proposés pour 2021 est incluse dans le budget préliminaire.

Tableau 7 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les redevances - 2021 (en milliers de dollars)

Demandes en 2021 (en milliers de dollars)	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Autorisation totale	197 564 \$	19 917 \$	500 \$	217 981 \$
Exigences de financement				

Demandes en 2021 (en milliers de dollars)	Renouvellement des actifs municipaux	Croissance	Améliorations de services exigées par la réglementation	Total global
Recettes	250 \$	0 \$	0\$	250 \$
Réserves	148 764 \$	6 058 \$	500 \$	155 322 \$
Redevances d'aménagement (encaisse/dette)	628 \$	9 026 \$	0 \$	9 654 \$
Financement par emprunt	47 922 \$	4 833 \$	0 \$	52 755 \$
Total	197 564 \$	19 917 \$	500 \$	217 981 \$

Le renouvellement des infrastructures représente 91 % du budget total des immobilisations financées par les taxes en 2021. Le budget d'immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions gouvernementales. En 2021, le remboursement annuel de la dette pour les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales représentera 13 % des recettes municipales pour ces secteurs de service. Ce pourcentage s'inscrit dans la limite de 15 % de la dette établie par le Conseil pour les programmes financés par les redevances.

Examens et consultation budgétaires

Les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de chaque comité seront examinés par le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidence de ce comité dans le cadre des réunions d'approbation des ordres du jour, et les directrices et directeurs généraux des directions concernées ajouteront leurs commentaires.

Les comités permanents, la Commission du transport en commun, la Commission de services policiers, le conseil d'administration de la Bibliothèque publique, le Conseil de santé publique et les comités consultatifs tiendront tous des rencontres pour étudier leurs budgets préliminaires de 2021 pour leur secteur respectif et écouter les délégations du public.

Les résidents de la ville disposent de plusieurs moyens pour commenter le budget préliminaire. Les résidents sont invités à fournir leurs commentaires directement à leur conseillère ou à leur conseiller de quartier. Bon nombre de conseillères et de conseillers

tiennent aussi des consultations publiques sur le budget pour recueillir les commentaires des résidents de leur quartier. Cette année, des consultations publiques ont commencé un peu partout dans la ville en octobre et elles se sont poursuivies en novembre. Les commentaires recueillis à l'occasion de ces rencontres sont transmis au maire et au directeur municipal afin qu'ils en tiennent compte. Les résidents peuvent également soumettre leurs questions et commentaires sur le budget préliminaire de 2021 au moyen du site Web [Engage Ottawa](#) de la Ville.

Une fois le budget préliminaire de 2021 déposé, tous les documents budgétaires seront affichés sur [Ottawa.ca](#) et seront aussi offerts en version papier dans les bibliothèques et les Centres de service à la clientèle.

Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs dans le cadre de rencontres publiques qui se dérouleront en novembre et se poursuivront jusqu'au 3 décembre 2020. Les résidents sont invités à participer à ces rencontres et à fournir leurs commentaires en s'inscrivant pour intervenir à titre de délégations publiques. Le calendrier de ces rencontres est présenté dans le tableau 8 ci-après.

Tableau 8 – Calendrier proposé des réunions d'étude du budget de 2021

Conseil de santé - Dépôt du budget	Lundi 2 novembre	17 h
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa - Dépôt du budget	Mardi 3 novembre	17 h
Commission de services policiers (réunion extraordinaire) – Dépôt du budget	Mercredi 4 novembre	8 h 30
Conseil municipal – Dépôt du budget (réunion extraordinaire) <ul style="list-style-type: none"> • Services municipaux • Services de transport en commun • Services de police* • Services de bibliothèque* • Santé publique* • Comité de dérogation • Prévention du crime 	Mercredi 4 novembre	10 h
*Outre cette réunion du Conseil municipal, les conseils et la Commission du transport en commun tiennent leur propre réunion pour le dépôt de leur budget.		

Commission du transport en commun (réunion extraordinaire) – Dépôt du budget	Mercredi 4 novembre	30 min après la fin de la réunion du Conseil
Comité consultatif sur les arts, la culture, le patrimoine et les loisirs	Mardi 10 novembre	18 h 30
Comité consultatif sur la gérance environnementale	Jeudi 12 novembre	18 h 30
Comité consultatif sur les services en français	Lundi 16 novembre	18 h 30
Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets	Mardi 17 novembre	9 h 30
Comité consultatif sur l'accessibilité	Mardi 17 novembre	18 h 30
Commission du transport en commun	Mercredi 18 novembre	9 h 30
Comité des services communautaires et de protection	Jeudi 19 novembre	9 h 30
Commission de services policiers d'Ottawa	Lundi 23 novembre	16 h
Comité de vérification	Mardi 24 novembre	9 h 30
Comité de l'urbanisme	Jeudi 26 novembre	9 h 30
Sous-comité de la technologie de l'information	Lundi 30 novembre	9 h 30
Conseil de santé	Lundi 30 novembre	17 h
Comité des finances et du développement économique	Mardi 1 ^{er} décembre	9 h 30
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	Mardi 1 ^{er} décembre	17 h
Comité des transports	Mercredi 2 décembre	9 h 30
Comité de l'agriculture et des affaires rurales	Jeudi 3 décembre	9 h 30
Conseil municipal – Examen et adoption du budget	Mercredi 9 décembre	9 h 30

**Les dates et heures sont sujettes à changement à la discrétion de leur président respectif.*

Le Conseil se réunira le 9 décembre 2020 pour étudier le budget préliminaire et toutes recommandations découlant des réunions budgétaires tenues par les comités permanents, les conseils, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs et il procédera par la suite à l'adoption du budget de 2021.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

CONSULTATION

Le public a été notifié du processus budgétaire par des annonces publiées dans les journaux communautaires, sur Ottawa.ca, et par la publication de l'ordre du jour des réunions. Des délégations publiques pourront être entendues par les comités.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES DE QUARTIER

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et les commentaires des conseillers et conseillères des quartiers ne sont pas requis.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Il n'y a pas de commentaires de la part des comités consultatifs.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'empêche l'approbation des recommandations du présent rapport.

INCIDENCES SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

ASSET MANAGEMENT IMPLICATIONS

Les recommandations contenues dans le présent rapport sont conformes aux objectifs du [Programme de gestion intégrale des actifs](#) de la Ville. La mise en œuvre de ce programme permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures existantes et nouvelles de manière à maximiser les avantages, à réduire les risques et à fournir aux usagers communautaires des services sécuritaires et fiables, le tout dans une optique de durabilité sociale, culturelle, environnementale et économique.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa s'engage à accorder un traitement égal aux personnes handicapées en ce qui concerne l'accès aux services, aux programmes, aux biens et aux installations de la Ville et à faire en sorte qu'elles puissent en bénéficier comme tous les autres membres du public, et ce, dans le respect de leur dignité. Cet engagement vaut

également pour les résidents, les visiteurs et les employés qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport appuie l'engagement continu du Conseil en matière de viabilité financière et de transparence.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 – Sommaire du budget de fonctionnement préliminaire de 2021

Document 2 – Sommaire du budget d'immobilisations préliminaire de 2021

Document 3 – Livres des budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires de 2021 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission

SUITE À DONNER

Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs dans le cadre de rencontres publiques qui se dérouleront en novembre et se poursuivront jusqu'au 3 décembre 2019. Les recommandations découlant de ces examens seront acheminées au Conseil afin qu'il les étudie lors de sa réunion du 9 décembre.